

Communication *AQDR-RN*

Vol. 8 no 4

Section Rouyn-Noranda

Avril 2009

Billet de la présidente

par Madeleine Lévesque

Il est enfin arrivé ce printemps tardif... Il est maintenant temps d'être attentifs à toutes les belles transformations que la nature nous réserve: le réchauffement du fond de l'air, les odeurs nouvelles, la fonte des neiges, les vols d'outardes, les lacs qui « calent », les tulipes qui pointent, les coins de verdure ici et là, d'un vert si tendre... Il y a de quoi ouvrir grand les yeux si on ne veut rien manquer, sans compter qu'un certain regain de vie est aussi au rendez-vous.

En cette saison, je vous souhaite de reconnaître tous les petits bonheurs qui passent... Trop souvent nous sommes en attente du Bonheur avec un grand « B » et nous sommes trop pressés pour reconnaître plein de petits bonheurs simples qui font partie de notre quotidien et qui sont continuellement à notre portée : la lecture et les douces rêveries qu'elle suscite, la réflexion, la méditation accompagnée de relaxation et de bien-être, les échanges avec les gens qui nous entourent et qui s'avèrent si enrichissants parfois, lorsqu'on y met du sien,,,

Je vous souhaite aussi de développer une plus grande sérénité en cette étape du vieillissement à laquelle personne n'échappe.

Vivons à plein le moment présent !

Notes de lecture

par Julianne Pilon

Peut-être aimez-vous les longues sagas où vous pouvez suivre les personnages pendant plusieurs volumes? Nous avons lu pour vous *La poussière du temps* de Michel David qui relate la vie du couple Maurice et Jeanne Dionne, des années 40 à aujourd'hui.

De la *Rue de la Glacière* jusqu'*Au bout de la route* en passant par la *Rue Notre-Dame* et *Sur le boulevard*, nous vivons leur vie de couple, de parents, de voisins, de travailleurs. Nous sacrons avec Maurice, pourvoyeur et chef de famille, bon travailleur mais irascible, amateur de gros chars, père et mari pour qui il est plus facile de jurer que de dire je t'aime. Nous vivons avec Jeanne et ses 9 enfants, mère, travailleuse au foyer, soumise au mari et à l'Église, patiente, ratoureuse qui finit par avoir ce qu'elle veut, mais en sacrifiant souvent sa personnalité et sa fierté.

A travers cette famille et le quartier où elle vit, c'est toute l'évolution d'une société que nous revoyons. De Duplessis à la Révolution tranquille, aux changements sociaux et familiaux, au rejet de la religion, à la libération des mœurs, au divorce, à la valorisation de l'instruction, au travail des femmes, au séparatisme, etc. Vous y reverrez sûrement de grands pans de votre vie.

C'est quoi *La poussière du temps*? Réponse à la dernière ligne du 4^e et dernier volume. Publié en quatre tomes et tiré à 90 000 exemplaires, l'ouvrage est disponible à votre bibliothèque municipale. Il peut y avoir un peu d'attente pour l'un ou l'autre des volumes.

Mes volontés funéraires... à ma succession

par Mireille Massicotte

Le 24 février dernier, l'AQDR de Rouyn-Noranda tenait à la Résidence St-Michel un atelier sur les **pré-arrangements funéraires**, dans le cadre du Projet Fraudes. Madame Denise Dion, agente de Protection du consommateur à l'*Office de la Protection du Consommateur* de Rouyn-Noranda, a été invitée à titre de personne-ressource. Pour faire suite à cet atelier, nous vous revenons aujourd'hui avec un sujet tout aussi important, **vos volontés funéraires**. Vous pourriez préparer, dès maintenant et en toute sérénité, vos volontés funéraires facilitant ainsi la tâche de vos enfants ou de vos amis au moment de votre décès. À cet effet, nous joignons à ce bulletin un formulaire que vous pourriez préparer à l'avance et remettre à vos enfants ou au liquidateur désigné ou à la personne de votre choix.

Si vous décidez de choisir les « pré-arrangements funéraires », nous vous conseillons de consulter l'Office de la protection du consommateur avant d'entreprendre des démarches pour vous renseigner sur le contenu de la « *Loi sur les arrangements préalables de services funéraires et de sépulture* ».

Afin de permettre aux consommateurs de vérifier et de comparer les prix de différents fournisseurs de pré-arrangements, la loi oblige les entreprises funéraires à mettre à la disposition des clients une liste détaillée et à jour du prix des biens et des services qu'elles offrent. Bien que cet achat soit souvent chargé d'émotivité, vous devez veiller à choisir des biens ou des services qui conviennent à vos attentes... et à votre budget.

Vous avez des droits

par Julianne Pilon

La loi sur les services de santé et les services sociaux vous reconnaît des droits. **Les connaissez-vous ?**

- Le droit d'être informé sur les services existants et la façon de les obtenir.
- Le droit de recevoir des services adéquats sur les plans scientifique, humain et social, avec continuité et de façon personnalisée et sécuritaire.
- Le droit de choisir le professionnel ou l'établissement dont vous recevrez les services.
- Le droit de recevoir des soins en cas d'urgence.
- Le droit d'être informé sur votre état de santé ainsi que les solutions possibles et leurs conséquences avant de consentir à des soins vous concernant.
- Le droit d'être informé, le plus tôt possible, de tout accident survenu au cours d'une prestation de services.
- Le droit d'être traité avec courtoisie, équité et compréhension, dans le respect de votre dignité, de votre autonomie, de vos besoins et de votre sécurité, dans toute intervention.
- Le droit d'accepter ou de refuser les soins de façon libre et éclairée, vous-même ou par l'entremise de votre représentant.
- Le droit d'accès à votre dossier, lequel dossier est confidentiel.
- Le droit de participer aux décisions qui vous concernent.
- Le droit d'être accompagné ou assisté d'une personne de votre choix lorsque vous désirez obtenir des informations sur les services.
- Le droit de porter plainte, sans risque de représailles, d'être informé de la procédure d'examen des plaintes et d'être accompagné ou assisté à toutes les étapes de vos démarches, si nécessaire.
- Le droit d'être représenté pour tous vos droits reconnus advenant votre inaptitude, temporaire ou permanente, à donner votre consentement.
- Le droit de recevoir des services en langue anglaise, pour les usagers anglophones, selon le programme d'accès gouvernemental.

**Si vos droits ne sont pas respectés, il y a des recours auprès du
Commissaire régional aux plaintes et à la qualité des services.**

C'est à votre tour de vous laisser parler d'amour... Bon anniversaire!

par Madeleine Lévesque

Soulignons les anniversaires de nos membres qui arrivent en mars et en avril :

Oubli : L'anniversaire d'une membre n'a pas été signalé en février : Gouin-Naud Lucie.

Mars : Beudoin Laurette, Bélanger Jacqueline, Bergeron Jean-Yves, Bernier André, Boucher Raymond, Bourassa Céline, Cotnoir Huguette, Deschênes Aline, Fortin Denis, Laforge Émilienne, Paradis Ginette, Pinard Jean-Luc, Poiré Georgianne, Rocheleau Fernande, Rollin-Hull Céline, Roy Solange.

Avril : Audet Louise-Hélène, Beauchemin Élise, Bergeron-Cotnoir Anne-Marie, Bolduc Luc, Caza Paul, Cloutier Jeannette, Cloutier Louisa, Cossette Normand, Cyr Michelle, Faucher Marie-Anne, Firlotte Suzanne, Gaulin Jeannette, Germain Gisèle, Labelle Laurette, Lacroix Paul-Émile, Landry Jeannine, Legault-Roy Lucie, Nadeau Claude, Nadeau Marie-Claire, Perron Gertrude, Petit Juliette, Plante-Pagé Lucie, St-Germain Louise, Tasset Claude.

Vieillir... qu'est-ce que cela signifie?

Texte recueilli par Georgianne Poiré

Vieillir, cela signifie acquérir
Un peu de sagesse
Et accorder plus d'importance
Au don de soi et à la gentillesse

Trouver du plaisir dans les petits gestes,
Dans un mot ou un sourire...
Faire des projets et rêver,
Se rappeler les moments importants du passé

Prendre le temps
De manifester son amour
À ceux qui nous entourent...
Valoriser l'instant présent

Et vivre pleinement chaque jour

Bribes de correspondance d'une membre en résidence...

qui désire garder l'anonymat

« ...Tu es revenue de voyage... moi, je ne reviens de nulle part et je m'en porte bien. De jour en jour, un peu plus vieille. La fatigue me colle à la carcasse plus facilement qu'avant. Je tiens bon.

J'ai signé une carte pour donner mon corps à la science. Je partirai sans déranger personne. Je ne peux pas préciser la date du départ, tout de même...

Je continue mes petites activités, je participe à la vie de la Résidence. Ce qui n'empêche pas le crépuscule de tomber sur mes épaules!

Cependant, ma vieillesse est belle encore, malgré tout. »

Message important - Avons-nous votre adresse courriel?

par Gisèle Germain

Pour vous rejoindre rapidement... nous avons besoin de vous pour faciliter les contacts et améliorer notre fonctionnement. Nous aimerions vous joindre par courriel, alors nous comptons sur vous pour nous faire connaître votre adresse électronique rapidement.

Tout le monde sera gagnant dans cette démarche qui permettra une plus grande rapidité de contact, tout en évitant les frais de poste et le gaspillage de papier. Il faut penser vert!

Inscrivez-vous directement sur l'Internet. Je vous fournis l'adresse où vous inscrire : aqdr2009@hotmail.com.

Pour vous rappeler l'opération en cours, nous joignons également à cet envoi, une petite carte avec nos coordonnées. Nous vous serions reconnaissants de vous inscrire immédiatement.

RENOUVELLEMENT DE LA CARTE DE MEMBRE 2009-2010

Avez-vous renouvelé votre adhésion pour l'année 2009-2010 ? Si vous l'avez fait, nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez pour défendre vos droits. Si vous ne l'avez pas fait, nous vous serions reconnaissants de le faire rapidement en nous retournant ce coupon dûment rempli avec votre chèque au montant de 13 \$ à l'adresse suivante :

**AQDR-RN
34 Gamble Est, local 102
C.P. 482
Rouyn-Noranda (Québec), J9X 5C4**

**AQDR ROUYN-NORANDA
RENOUVELLEMENT DE LA CARTE DE MEMBRE
2009-2010**

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Courriel : _____ Téléphone : _____

Ci-joint ma cotisation de 13\$: _____ Je fais un don : _____

Signature : _____ Date : _____

Vous avez un parent, une amie, un ami, une connaissance qui pourraient se joindre à l'Association ? Pourquoi ne pas les recruter ?